
Norme internationale



5775/1

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Pneumatiques et jantes pour cycles —
Partie 1 : Désignation et dimensions des pneumatiques**

Bicycle tyres and rims — Part 1 : Tyre designations and dimensions

Deuxième édition — 1980-10-01

CDU 629.11.012.5/.6 : 629.118.3

Réf. n° : ISO 5775/1-1980 (F)

Descripteurs : véhicule routier, bicyclette, bandage de roue, pneu, jante, désignation, dimension.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5775/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*.

La première édition (ISO 5775/1-1978) avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne, R.F.	France	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Israël	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Brésil	Japon	Thaïlande
Canada	Mexique	Turquie
Chili	Pays-Bas	URSS
Corée, Rép. de	Pologne	USA

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Cette deuxième édition, qui annule et remplace l'ISO 5775/1-1978, incorpore le projet d'amendement 1, qui a été soumis aux comités membres en juillet 1979 et qui a été approuvé par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Allemagne, R.F.	France	Roumanie
Australie	Israël	Royaume-Uni
Autriche	Italie	Suède
Belgique	Japon	Tchécoslovaquie
Chine	Mexique	Thaïlande
Corée, Rép. de	Pays-Bas	USA

Aucun comité membre ne l'a désapprouvé.

Pneumatiques et jantes pour cycles — Partie 1 : Désignation et dimensions des pneumatiques

1 Objet

La présente Norme internationale, comprenant trois parties, spécifie les exigences principales pour les pneumatiques et jantes pour cycles, comme suit :

Partie 1 : Désignation et dimensions des pneumatiques :

Section un : Pneumatiques montés sur jantes à accrochage droit.

Section deux : Pneumatiques montés sur jantes à accrochage en forme de crochet.

Partie 2 : Capacités de charge.¹⁾

Partie 3 : Profils et dimensions des jantes¹⁾ :

Section un : Jantes à accrochage droit.

Section deux : Jantes à accrochage en forme de crochet.

Section trois : Méthodes de contrôle des dimensions des jantes.

2 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique aux bandages pneumatiques montés sur jantes à accrochage droit et aux bandages pneumatiques montés sur jantes à accrochage en forme de crochet.

Les pneumatiques type boyaux et les bandages non pneumatiques feront l'objet de Normes internationales séparées.

3 Référence

ISO 4223, *Définition de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique.*

1) En préparation.

Section un : Pneumatiques montés sur jantes à accrochage droit

4 Définitions

Pour les définitions des termes relatifs aux pneumatiques, voir l'ISO 4223.

5 Désignation des pneumatiques

La désignation doit figurer sur le flanc du pneumatique et comporter les marquages suivants :

5.1 Désignation de la dimension

Les caractéristiques doivent être indiquées dans l'ordre suivant :

Grosseur nominale de boudin	Code de construction du pneu	Diamètre nominal de jante
-----------------------------	------------------------------	---------------------------

5.1.1 Grosseur nominale de boudin

La grosseur nominale de boudin doit être exprimée en millimètres.

5.1.2 Code de construction du pneu

Le code de construction du pneu doit être «—».

NOTE — Un autre code sera établi pour les nouveaux types de pneus.

5.1.3 Diamètre nominal de jante

Le diamètre nominal de la jante doit être exprimé en millimètres.

5.2 Marquage ancien

Pour aider les usagers dans les pays où d'autres systèmes de marquage étaient utilisés, le ou les marquages anciens pourront être ajoutés entre parenthèse «(...)» avant ou après la désignation de la dimension du pneumatique.

Il est suggéré que des caractères inférieurs à ceux utilisés pour la désignation spécifiée en 5.1 soient adoptés. Voir le tableau 2 pour la correspondance entre la désignation actuelle du pneumatique et les anciens marquages. Les dimensions ne figurant pas dans le tableau 2 ne doivent porter que la désignation actuelle de la dimension du pneumatique.

5.3 Sens de rotation préférentiel

Dans le cas d'un sens de rotation préférentiel du pneu, une flèche doit être utilisée pour indiquer cette direction.

5.4 Exemple

Un pneu ayant une grosseur nominale de boudin de 32 et un diamètre nominal de jante de 597 sera marqué :

32—597

6 Dimensions des pneumatiques

6.1 Calcul des dimensions théoriques du pneu neuf

6.1.1 Largeur de jante théorique (R_{Th})

La largeur de jante théorique est égale au produit de la grosseur nominale de section (S_N) par le rapport jante/section (K_1) :

$$R_{Th} = K_1 S_N$$

NOTE — Pour les pneus avec S_N inférieur ou égal à 30, $K_1 = 0,65$. Pour les pneus avec S_N supérieur à 30, $K_1 = 0,55$.

6.1.2 Largeur de la jante de mesure (R_M)

La largeur de la jante de mesure est la largeur de la jante existante la plus proche de la largeur de jante théorique (R_{Th}). Se reporter à la partie 3 pour la largeur (R_M) des jantes existantes.

6.1.3 Grosseur de boudin théorique du pneu neuf (S)

La grosseur de boudin théorique du pneu neuf est la grosseur de boudin nominale (S_N) transférée de la jante théorique (R_{Th}) à la jante de mesure (R_M) :

$$S = S_N + K_2 (R_M - R_{Th})$$

arrondie à un chiffre entier.

NOTE — Pour les pneus de concepts existants, $K_2 = 0,4$.

6.1.4 Hauteur de section théorique du pneu neuf (H)

La hauteur de section théorique du pneu neuf est égale à la grosseur de boudin nominale (S_N).

6.1.5 Diamètre extérieur théorique du pneu neuf (D_o)

Le diamètre extérieur théorique du pneu neuf est le diamètre nominal de jante (D_r) plus deux fois la hauteur de section théorique du pneu neuf (H) :

$$D_o = D_r + 2 H$$

Voir tableau 1 de la partie 3 pour les valeurs existantes de D_r .

6.2 Calcul des dimensions maximales en service (pour utilisation par les constructeurs de cycles lors de la prévision des gardes)

6.2.1 Grosseur de boudin maximale en service (W_{max})

La grosseur de boudin maximale en service est égale à la grosseur de boudin théorique du pneu neuf (S) plus 3 mm.

$$W_{max} = S + 3 \text{ mm}$$

Cette dimension comprend les cordons de protection, les marquages, les décorations, les tolérances de fabrication et la dilatation due au service.

6.2.2 Diamètre maximal hors tout en service ($D_{o \max}$)

Le diamètre maximal hors tout en service est égal au diamètre nominal de jante (D_r) plus deux fois la hauteur de section théorique du pneu neuf (H) plus 6 mm :

$$D_{o \max} = D_r + 2H + 6 \text{ mm}$$

Cette dimension comprend les tolérances de fabrication et la dilatation due au service.

6.3 Valeurs

Le tableau 1 indique les dimensions pour la largeur de jante de mesure, la grosseur de boudin théorique et la hauteur de section théorique, conformément à 6.1, en fonction des grosseurs de boudin.

7 Méthode de mesurage des dimensions du pneumatique

Avant le mesurage, les pneus doivent être montés sur la jante de mesure et gonflés à la pression de gonflage recommandée; ils doivent ensuite être laissés durant 24 h à la température normale ambiante, après quoi la pression de gonflage doit être réajustée à sa valeur initiale.

Tableau 1 — Pneus montés sur jantes à accrochage droit — Dimensions du pneu neuf

Valeurs en millimètres

Grosseur nominale de boudin S_N	Largeur de la jante de mesure ¹⁾ R_M	Pneu neuf	
		Grosseur de boudin théorique S	Hauteur de section théorique H
25	18	25	25
28	18	28	28
32	18	32	32
37	20	37	37
40	22	40	40
44	24	44	44
47	27	47	47
50	27	50	50
54	30,5	54	54
57	30,5	57	57
62	34 (30,5)	62 (61)	62

1) Pour les dimensions des jantes de mesure et des jantes admises, voir partie 3.

Tableau 2 — Pneus montés sur jantes à accrochage droit —
Correspondance entre la désignation du pneu et les anciens marquages

Désignation du pneu	Anciens marquages	
28-622	$28 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{8}$	700 x 28 C
	$28 \times \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{4} \times 1 \frac{1}{8}$	700 C Carrera
28-630	$27 \times \frac{1}{4}$ fifty	
28-635		700 B
28-642	$28 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{8}$	700 x 28 A
32-239	$12 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	300 x 32
32-248	$12 \times 1 \frac{1}{4}$	300 x 32 A
32-288	$14 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	350 x 32
32-298	$14 \times 1 \frac{1}{4}$	350 x 32 A
32-340	$16 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{8}$	400 A
		400 x 32
32-349	$16 \times 1 \frac{1}{4}$ NL	400 x 32 A
32-357	$17 \times 1 \frac{1}{4}$	
32-369	$16 \times 1 \frac{1}{4}$	
32-390	$18 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	450 A
		450 x 32
32-400	$18 \times 1 \frac{1}{4}$	450 x 32 A
32-438		500 x 32 ANL
32-440	$20 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	500 A
		500 x 32
32-451	$20 \times 1 \frac{1}{4}$	500 x 32 A
32-489		550 x 32 ANL
32-490	$22 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	550 A
		550 x 32
32-501	$22 \times 1 \frac{1}{4}$	550 x 32 A
32-508	$22 \times 1 \frac{1}{4} \times 1$	
32-540	$24 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	
32-541	$24 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$ NL	600 A
		600 x 32 A
32-547	$24 \times 1 \frac{1}{4}$	
32-590	$26 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$	650 x 32 A
32-597	$26 \times 1 \frac{1}{4}$	

Désignation du pneu	Anciens marquages	
32-622	$28 \times 1 \frac{5}{8} \times \frac{1}{4}$	700 x 32 C
	$28 \times \frac{1}{4} \times 1 \frac{3}{4}$	700 C Course
32-630	$27 \times 1 \frac{1}{4}$	
32-635	$28 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{8}$	700 x 28 B
		700 B Course
37-288		350 A Confort
		350 A $\frac{1}{2}$ Ballon
37-298	$14 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-337	$16 \times 1 \frac{3}{8}$ ANL	
37-340	$16 \times \frac{3}{8}$ NL	400 A Confort
		400 A $\frac{1}{2}$ Ballon
		400 x 42 A
		400 x 35 A
37-349	$16 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-387	$18 \times 1 \frac{3}{8}$ NL	
37-390		450 A Confort
		450 A $\frac{1}{2}$ Ballon
37-400	$18 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-438	$20 \times 1 \frac{3}{8}$ NL	
37-440		500 A Confort
		500 A $\frac{1}{2}$ Ballon
37-451	$20 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-489	$22 \times 1 \frac{3}{8}$ NL	
37-490		550 A Confort
		550 A $\frac{1}{2}$ Ballon
37-498	$22 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{4}$ NL	
37-501	$22 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-540	$24 \times 1 \frac{3}{8}$	
37-541		600 A Confort
		600 A $\frac{1}{2}$ Ballon
		600 x 35 A
37-584	$26 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{3}{8}$	
	$26 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{2}$	

Tableau 2 — Pneus montés sur jantes à accrochage droit —
Correspondance entre la désignation du pneu et les anciens marquages (suite)

Désignation du pneu	Anciens marquages	
37-590	$26 \times 1 \frac{3}{8}$	650 A 650 x 35 A
37-622	$28 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{3}{8}$ $28 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{5}{8}$	700 x 35 C
37-642	$18 \times 1 \frac{3}{8}$	700 x 35 A
40-279	$14 \times 1 \frac{1}{2}$	350 x 38 B
40-288	$14 \times 1 \frac{1}{2}$ NL	350 x 38
40-330	$16 \times 1 \frac{1}{2}$	400 x 38 B
40-432	$20 \times 1 \frac{1}{2}$	
40-440	$20 \times 1 \frac{1}{2}$ NL	500 x 38
40-534	$24 \times 1 \frac{1}{2}$	
40-540	$24 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ $24 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{3}{8}$	
40-571	$26 \times 1 \frac{1}{2}$ C.S. $26 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ NL	
40-584	$26 \times 1 \frac{1}{2}$	650 x 35 B 650 x 38 B
40-590	$26 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ NL	
40-622	$28 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ NL	700 x 38 C
40-635	$28 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{3}{8}$ $28 \times 1 \frac{1}{2}$	700 B Standard 700 x 35 B 700 x 38 B
44-194	$10 \times 1 \frac{5}{8}$	
44-288	$14 \times 1 \frac{3}{8} \times 1 \frac{5}{8}$	350 A 350 x 42 A
44-340	$16 \times 1 \frac{5}{8}$	
44-428	$20 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$	
44-484	$22 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$	
44-531	$24 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$	
44-584	$26 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{5}{8}$ $26 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ $26 \times 1 \frac{3}{4} \times 1 \frac{1}{2}$	650 B Semi-Conf. 650 B $\frac{1}{2}$ Ballon 650 x 42 B
44-622	$28 \times 1 \frac{5}{8}$	700 x 42 C
44-635	$28 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2}$ $28 \times 1 \frac{1}{2} \times 1 \frac{5}{8}$	
47-203	$12 \frac{1}{2} \times 1.75 \times 2 \frac{1}{4}$	
47-222	$11 \times 1 \frac{3}{4}$	
47-305	$16 \times 1.75 \times 2$	
47-317	$16 \times 1 \frac{3}{4}$	
47-355	$18 \times 1.75 \times 2$	
47-406	$20 \times 1.75 \times 2$ 20×1.75	
47-419	$20 \times 1 \frac{3}{4}$	
47-501 T	$24 \times 1 \frac{3}{4}$ R	600 x 45 C
47-507	$24 \times 1.75 \times 2$ 24×1.75	
47-520	$24 \times 1 \frac{3}{4}$	
47-559	$26 \times 1.75 \times 2$ 26×1.75	
47-571	$28 \times 1 \frac{3}{4}$ $26 \times 1 \frac{5}{8}$	650 x 46 C 650 C S.C.
47-584	$26 \times 1.75 \times 1 \frac{1}{2}$ $26 \times \frac{1}{2} \times 1 \frac{3}{4}$	650 x 45 B
47-622	$28 \times 1 \frac{3}{4}$ 28×1.75 $28 \times 1 \frac{5}{8} \times 1 \frac{3}{4}$	700 x 45 C
54-298	$14 \times 2 \times 1 \frac{3}{4}$	
54-305	16×2	
54-400	$20 \times 2 \times 1 \frac{3}{4}$ $28 \times 2 F 4 J$	
54-406	20×2.00	
54-428	20×2	

Tableau 2 — Pneus montés sur jantes à accrochage droit —
Correspondance entre la désignation du pneu et les anciens marquages (*fin*)

Désignation du pneu	Anciens marquages
54-559	26 × 2.00
54-571	26 × 1 $\frac{3}{4}$ × 2
	26 × 2 × 1 $\frac{3}{4}$ 650 × 50 C
	26 × 2
54-584	26 × 2 × 2 $\frac{1}{2}$
	26 × 1 $\frac{1}{2}$ × 2
54-609	28 × 2
57-239	300 × 55 A

Désignation du pneu	Anciens marquages
57-251 T	315 × 55
57-390	450 × 55 A
57-406	20 × 2.125
	20 × 2.125 × 2
62-203	12 $\frac{1}{2}$ × 2 $\frac{1}{4}$ 320 × 57
62-305	16 × 2.125
67-203	13 × 2 $\frac{1}{2}$ 330 × 65
67-381	20 × 2 $\frac{1}{2}$

Section deux : Pneumatiques montés sur jantes à accrochage en forme de crochet

8 Définitions

Pour les définitions des termes relatifs aux pneumatiques, voir l'ISO 4223.

9 Désignation des pneumatiques

La désignation doit figurer sur le flanc du pneumatique et comporter les marquages suivants :

9.1 Désignation de la dimension

Les caractéristiques doivent être indiquées dans l'ordre suivant :

Code de diamètre extérieur	«X»	Code de grosseur nominale de boudin
----------------------------	-----	-------------------------------------

9.1.1 Code de diamètre

Le code de diamètre extérieur doit être un chiffre rond pair.

9.1.2 Symbole «X»

Le symbole «X» doit figurer entre le code du diamètre extérieur et le code de la grosseur nominale de boudin.

9.1.3 Code de grosseur nominale de boudin

Le code de grosseur nominale de boudin doit être exprimé en centaines ou milliers terminés par 5 (par exemple 1.375).

9.2 Sens de rotation préférentiel

Dans le cas d'un sens de rotation préférentiel du pneu, une flèche doit être utilisée pour indiquer cette direction.

9.3 Exemple

Un pneu ayant un code de diamètre extérieur 20 et un code de grosseur nominale de boudin 1.375 sera marqué :

20 × 1.375

10 Dimensions des pneumatiques

10.1 Dimensions du pneu neuf

10.1.1 Largeur de jante de mesure et dimensions théoriques

Le tableau 3 donne la largeur de la jante de mesure (R_M), la grosseur de boudin théorique du pneu neuf (S) et la hauteur de section théorique du pneu neuf (H).

Tableau 3 - Pneus montés sur jantes à accrochage en forme de crochet — Dimensions de largeur de la jante de mesure et du pneu neuf

Valeurs en millimètres

Code de grosseur nominale de boudin	Largeur de la jante de mesure ¹⁾ R_M	Pneu neuf	
		Grosseur de boudin théorique S	Hauteur de section théorique ²⁾ H
1.25	19,8	32	28
1.375	19,8	35	31
1.75	24,6	44	39
2.125	27,0	54	48

1) Dimensions à réviser.

2) La hauteur de section théorique est égale à $0,88 \times$ grosseur de boudin et arrondie à un chiffre entier.

10.1.2 Diamètre extérieur théorique du pneu neuf (D_o)

Le diamètre hors tout théorique du pneu neuf est égal à la somme du diamètre extérieur nominal de la jante (ODR) plus deux fois la hauteur de section théorique (H) :

$$D_o = ODR + 2H$$

Se reporter à la partie 3, tableau 1, pour les valeurs existantes de ODR .

10.2 Calcul des cotes maximales en service du pneu (pour utilisation par les constructeurs de cycles lors du calcul des gardes)

10.2.1 Grosseur de boudin hors tout maximale en service (W_{max})

La grosseur de boudin hors tout maximale en service est égale à la grosseur de boudin théorique du pneu neuf (S) plus 3 mm :

$$W_{max} = S + 3 \text{ mm}$$

Cette valeur comprend les cordons de protection, les marquages, les décorations, les tolérances de fabrication et la dilatation en service.

10.2.2 Diamètre hors tout maximal en service ($D_{o \max}$)

Le diamètre hors tout maximal en service est égal au diamètre de jante extérieur nominal (ODR) plus deux fois la hauteur de section théorique du pneu neuf (H) plus 6 mm :

$$D_{o \max} = ODR + 2H + 6 \text{ mm}$$

Cette valeur comprend les tolérances de fabrication et la dilatation en service.

10.3 Détermination du code pour le diamètre extérieur nominal

Le code pour le diamètre extérieur nominal exprime la valeur du diamètre théorique du pneu neuf (D_o) comme indiqué en 10.1.2, multipliée par 0,04 et arrondie au chiffre entier le plus proche (par exemple, pour $D_o = 450$, le code du diamètre extérieur nominal est 18).

10.4 Valeurs

Le tableau 4 indique les dimensions pour la largeur de la jante de mesure, le diamètre hors tout de la jante de mesure, la grosseur de boudin théorique, le diamètre hors tout théorique, la grosseur de boudin hors tout maximale en service et le diamètre hors tout maximal en service, conformément à 10.1 et 10.2.

11 Méthode de mesurage des dimensions du pneu

Avant le mesurage, les pneus doivent être montés sur la jante de mesure et gonflés à la pression de gonflage recommandée; ils doivent ensuite être laissés durant 24 h à la température nor-

male ambiante, après quoi la pression de gonflage doit être réajustée à sa valeur initiale.

12 Pneus qui peuvent être montés à la fois sur les jantes à accrochage droit et sur les jantes à accrochage en forme de crochet

12.1 Désignation des pneumatiques

Des pneumatiques de construction particulière peuvent être conçus de manière à permettre un montage à la fois sur des jantes à accrochage en forme de crochet et à accrochage droit de diamètre similaire. Dans ce cas, le pneu doit avoir pour marquage les désignations correspondant aux deux catégories, les désignations étant séparées par «/»; par exemple :

$$20 \times 1.75/47 - 406$$

12.2 Dimensions maximales du pneumatique en service

Les dimensions maximales en service du pneu, lorsque celui-ci est monté sur une jante appropriée, doivent correspondre à celles de la désignation correspondante du pneu.

Tableau 4 — Pneus montés sur jantes à accrochage en forme de crochet — Dimensions de la jante de mesure, du pneu neuf et du pneu en service

Valeurs en millimètres

Désignation du pneu	Jante de mesure ¹⁾		Pneu neuf		Pneu en service	
	Largeur ²⁾	Diamètre hors tout	Grosseur de boudin théorique	Diamètre hors tout théorique	Grosseur de boudin hors tout maximale	Diamètre hors tout maximal
20 × 1.25	19,8	458,8	32	515	35	521
24 × 1.25		560,4		616		622
26 × 1.25		611,2		666		673
20 × 1.375	19,8	458,8	35	521	38	527
23 × 1.375		560,4		622		628
26 × 1.375		611,2		673		679
16 × 1.75	24,6	320,7	44	399	47	405
18 × 1.75		371,0		449		455
20 × 1.75		422,3		500		506
22 × 1.75		473,0		551		557
24 × 1.75		523,9		602		608
26 × 1.75		574,7		653		659
16 × 2.125	27,0	320,7	54	417	57	423
20 × 2.125		422,3		518		524
24 × 2.125		523,9		620		626
26 × 2.125		574,7		671		677

1) Dimensions à réviser.

2) Pour les dimensions de la jante de mesure, voir partie 3.